

# CAMEROUN



## Commandes

Pour commander des exemplaires du *Profil de pays - Cameroun*, veuillez contacter :

Section de publications  
Commission économique pour l'Afrique  
B.P. 3001  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900  
Télécopie: +251-11-551-4416  
Adresse électronique: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)  
Web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : [www.uneca.org/publications](http://www.uneca.org/publications)

© 2016 Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba, Éthiopie  
Tous droits réservés  
Premier tirage : mars 2016

ISBN : 978-99944-68-10-2

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

### Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

# SOMMAIRE

Remerciements	v
Le Cameroun en bref	vii
1 Vue d'ensemble	1
2 Contexte national et sous-régional	2
3 Performances économiques	6
3.1 Croissance économique et performances sectorielles	6
3.2 Politique budgétaire	9
3.3 Inflation et politique monétaire	10
3.4 Compte courant	10
3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement	12
4 Développement social	13
4.1 Dynamique démographique	13
4.2 Pauvreté et emploi	13
4.3 Santé	14
4.4 Éducation	15
4.5 Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de la Commission de l'Union africaine	16
5 Principaux défis	17
5.1 Situation de l'offre d'énergie par rapport aux besoins du secteur productif	17
5.2 Portée des programmes destinés à augmenter l'offre d'énergie	18
6. Évaluation de la qualité des données nationales	21
Références bibliographiques	22

### Liste des encadrés

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique: Cameroun	3
Encadré 2: Prévisions pour l'économie camerounaise	8

### Liste des figures

Figure 1: Croissance du PIB au Cameroun, dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et en Afrique (2011-2015, en pourcentage)	2
Figure 2: Parts sectorielles dans le PIB et taux de croissance des principaux sous-secteurs d'activité en 2014	6
Figure 3: Parts relatives des agrégats de la demande par rapport au PIB et taux de croissance en 2014	7
Figure 4: Taux d'inflation (en pourcentage)	10
Figure 5: Solde du compte courant (2010-2015, en pourcentage du PIB)	11
Figure 6: Structure du commerce extérieur (2014)	11
Figure 7: Flux nets d'investissements directs étrangers entrant au Cameroun (2009-2014, en millions de dollars)	12
Figure 8: Répartition de la population par tranche d'âge (en millions d'habitants)	13
Figure 9: Évolution du taux de croissance du PIB par habitant et du taux de pauvreté (en pourcentage)	14
Figure 10: Taux de mortalité néonatale et infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	14
Figure 11: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans et taux net de scolarisation dans le primaire et le secondaire, (en pourcentage)	15
Figure 12: Confrontation entre l'offre et la demande d'énergie électrique (en mégawatts)	18
Figure 13: Perspectives d'évolution comparée de l'offre et de la demande d'énergie électrique (en mégawatts)	19

### Liste des tableaux

Tableau: Finances publiques (en pourcentage du PIB)	9
---	---

## REMERCIEMENTS

L'objectif de la série de profils de pays publiés par la Commission économique pour l'Afrique est de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque sous-région en vue d'une transformation économique qui favorisera une croissance soutenue et un développement social durable, renforcera l'intégration régionale et facilitera la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le résultat de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la Commission et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays du Cameroun a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la Commission économique pour l'Afrique, chargée de la diffusion du savoir, et a été rédigé sous la supervision générale d'Émile Ahohe, Directeur du Bureau sous-régional de la Commission en Afrique centrale. L'équipe de rédaction était coordonnée par Ghitu-I-Mundunge et comprenait Mamadou Malick Bal, Zhiyuan Qian, Abel Akara et Laurent d'Aronco.

D'importantes contributions ont été apportées au profil de pays par l'Institut national de la statistique du Cameroun, le Bureau central des recensements et des études de population du Cameroun et la Banque des États de l'Afrique centrale.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la Commission a fourni des observations et des contributions précieuses.

Nous tenons également à remercier le Professeur Désiré Avom pour ses critiques d'expert, et Open Data Watch pour l'examen et l'analyse des données.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA pour l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

# LE CAMEROUN EN BREF

Informations générales		Classements	
Sous-région	Afrique centrale	Indice de développement humain (Programme des Nations Unies pour le développement)	153/188 (2014)
Langue officielle	anglais, français	Indice des inégalités entre les sexes (Programme des Nations Unies pour le développement)	132/155 (2014)
Monnaie	franc CFA	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (Fondation Mo Ibrahim)	37/54 (2014)
Capitale	Yaoundé	Indice de la facilité de faire des affaires (Banque mondiale)	168/189 (2015)
Appartenance à une/des communauté(s) économique(s) régionale(s)	Communauté économique de l'Afrique centrale (CEEAC) et Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Indice de perception de la corruption (Transparency International)	130/168 (2015)



## Croissance économique

Au Cameroun, la croissance est restée soutenue en 2014, pour se situer à 5,9 % contre 5,6 % en 2013. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel devrait se situer autour de 6 % en 2015. Du côté de l'offre, le secteur tertiaire domine la structure de production (46 % du PIB en 2014). Du côté de la demande, la consommation finale continue de tirer la croissance. Elle s'est accrue de 5,9 % en 2014 contre 5,6 % en 2013 et a contribué pour 5,1 points à la croissance du PIB en 2014.



## Politique budgétaire

En 2014, les recettes budgétaires ont augmenté moins vite que les dépenses publiques. Le déficit budgétaire (base engagements, hors dons) s'est dégradé de 2,7 % du PIB en 2013 à 3,0 % en 2014. Cette contre-performance se poursuivrait en 2015 pour se situer à 3,8 % du PIB. L'encours de la dette garantie par l'État est estimé à 147 milliards de francs CFA. Ainsi, l'encours total de la dette publique à garantie publique est évalué à 3617 milliards, soit 22,7 % du PIB.



## Inflation et politique monétaire

La tendance à la baisse des prix à la consommation entamée en 2012 s'est poursuivie en 2014 et le taux d'inflation s'est établi à 1,9 % contre 2,1 % en 2013. Le taux d'inflation se situerait autour de 3,0 % fin 2015. Le taux d'intérêt de prise en pension et le taux des avances au Trésor ont subi plusieurs baisses successives, les ramenant respectivement à 4,20 % et 2,45 %.



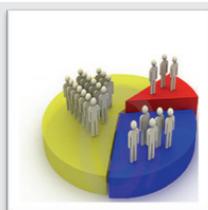
## Compte courant

Le compte courant a affiché un déficit de 692,2 milliards de francs CFA en 2014, soit 4,3 % du PIB, en aggravation de 135 milliards par rapport à 2013 (3,8 % du PIB). Cette évolution s'explique principalement par la baisse de 124,4 milliards du déficit des biens et de 33,6 milliards de celui des revenus. En 2015, le déficit du solde courant devrait s'alléger pour revenir à 3,8 % du PIB.



## Investissement direct étranger

Les flux entrants d'investissements directs étrangers au Cameroun ont été évalués à 501 millions de dollars en 2014 contre 326 millions de dollars en 2013. Les investissements directs étrangers ont principalement été orientés vers le secteur pétrolier.



### **Dynamique démographique**

Les estimations situent la population camerounaise à 21 657 488 habitants en 2014. Le rapport de masculinité est de 97,6 hommes pour 100 femmes. Près de la moitié de la population vit en milieu urbain. La population est majoritairement jeune. Les moins de 15 ans représentent 43 % de l'ensemble de la population, contre 52 % pour le groupe des personnes âgées de 15 à 59 ans et 5 % pour celui des 65 ans ou plus.



### **Pauvreté**

La proportion de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté au niveau national (1,25 dollar par jour) a diminué de 40,2 % en 2001 à 37,5 % en 2014. Ce recul de la pauvreté est plus perceptible en milieu urbain, le phénomène de pauvreté s'étant accentué en milieu rural malgré les politiques de développement mises en œuvre.



### **Emploi**

Le taux d'activité des personnes âgées de 15 ans ou plus a baissé pour se situer à 72,1 % en 2014 contre 76,2 % en 2010 et 81,9 % en 2007. Ce taux est plus élevé en milieu rural (77,3 %) qu'en milieu urbain (66,9 %). Le taux de sous-emploi global pour les personnes âgées de 15 ans et plus, se situe à 77,6 % et le taux d'informalité est de 88,6 %. Ainsi, malgré le taux d'activité élevé, la qualité de l'emploi reste précaire.



### **Santé**

L'espérance de vie à la naissance au Cameroun a augmenté de 47,3 ans en 1975 à 55,1 ans en 1990, avant de baisser à 51,4 ans en 2009. Le quotient de mortalité infantile a été réduit d'environ 4 % dans la période 1993-2015. Quant à la mortalité infanto-juvénile, la réduction a été en moyenne de plus de 30 % dans la même période.



### **Éducation**

Le taux d'alphabétisation des 15-24 s'est établi à 80 % en 2011, en recul par rapport aux taux de 82,3 % et 83,1 % enregistrés respectivement en 2001 et 2007. Le taux net de scolarisation dans le primaire est passé de 76,9 % en 2001 à 82,6 % en 2010.



### **Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de la Commission de l'Union africaine**

La représentativité des femmes dans les instances de prise de décision s'est considérablement améliorée, notamment au Parlement. C'est ainsi qu'à l'Assemblée nationale, 30,5 % des sièges sont occupés par des femmes pour la législature 2013-2018 par rapport à 13,9 % pour la législature 2007-2012.



## VUE D'ENSEMBLE

Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du Cameroun s'est établi à 5,9 % en 2014, contre 5,6 % en 2013. Ce taux devrait se situer autour de 6 % en 2015, dans un contexte pourtant marqué par la baisse du prix du pétrole sur le marché international, la crise sécuritaire due aux attaques perpétrées par la secte islamiste Boko Haram dans le nord du pays et les effets transfrontaliers des tensions politiques en République centrafricaine. La baisse des prix à la consommation s'est poursuivie en 2014, avec une inflation à 1,9 % contre 2,1 % l'année précédente. La gestion des finances publiques s'est soldée par un accroissement du déficit budgétaire (base engagement, hors dons) de 3 % du PIB en 2014 contre 2,7 % du PIB en 2013. Le déficit courant s'est dégradé à 4,3 % du PIB en 2014 contre 3,8 % du PIB en 2013. Les performances économiques ne se traduisent que faiblement par une amélioration significative des conditions de vie, dans la mesure où, selon la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages, près de 37,5 % des Camerounais vivent encore sous le seuil de pauvreté, bien loin de la cible de 25,3 % envisagée dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi pour 2015.

Plusieurs défis sont à relever sur les plans économique et social pour parvenir à une transformation structurelle de l'économie camerounaise, qui serait susceptible de générer une croissance soutenue, inclusive et créatrice d'emplois décents. Il s'agit notamment de diversifier les exportations qui sont pour une très grande part constituées de pétrole, de renforcer la mobilisation des ressources internes, et d'augmenter la fourniture d'électricité pour répondre à une demande croissante en énergie. Il faudra également parvenir à réduire les inégalités par une redistribution équitable des fruits de la croissance et rétablir la paix et la sécurité dans les zones transfrontalières au nord et à l'est du pays pour permettre la mise en œuvre du plan de développement dans ces régions.

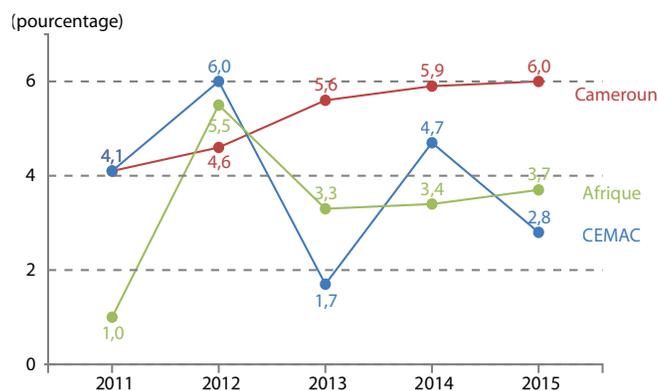
# 2

## CONTEXTE NATIONAL ET SOUS-RÉGIONAL

Malgré les efforts déployés, le taux de croissance du Cameroun reste en-deçà de l'objectif de 6 % en moyenne fixé dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi. L'économie camerounaise a évolué dans un contexte régional caractérisé par des crises sécuritaires et humanitaires dans les zones du nord et de l'est du pays frontalières avec le Nigéria et la République centrafricaine, et par une conjoncture internationale marquée par une baisse des cours du pétrole. Le rythme de croissance du pays devrait se maintenir en 2015, avec un taux de 6,0 %, se situant ainsi au-dessus des moyennes de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (2,8 %) et de l'Afrique (3,7 %).

Le Cameroun est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Son appartenance à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale l'astreint au respect de critères de convergence macroéconomique instaurés par cette institution, à savoir: i) un solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal positif; ii) un encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70 %; iii) une non-accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs; et iv) un maintien de l'inflation en dessous de 3 %. Dans l'espace de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, le Cameroun est le premier pays à lancer le passeport biométrique CEMAC. En effet, avec la République du Congo, la République centrafricaine et le Tchad, il fait partie des quatre pays qui ont levé les restrictions d'entrée

**Figure 1: Croissance du PIB au Cameroun, dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et en Afrique (2011-2015, en pourcentage)**



Source: Institut national de la statistique; Banque des États de l'Afrique centrale, 2015; Fonds monétaire international, 2015.

aux citoyens de leurs territoires respectifs dans le cadre de la libre circulation des personnes.

Le pays abrite plus de la moitié de la population de l'espace de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et près de 20 % de celle de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Son économie est la première de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, avec un PIB de 15 718,2 milliards de francs CFA en 2014, soit 32 % du PIB de la zone. Il est considéré comme le grenier de l'Afrique centrale, compte tenu de l'importance de son secteur agricole qui, selon l'Institut national de la statistique (2014), représente

22 % de ses exportations. Les principaux produits agricoles exportés, par ordre d'importance, sont: le cacao, le coton, la banane, le caoutchouc et le café. Le Cameroun détient le port maritime le plus important de l'Afrique centrale – le port de Douala – qui lui permet de desservir deux pays enclavés (la République centrafricaine et le Tchad).

La construction du port en eau profonde de Kribi, au sud du pays, consolidera sa position de charnière entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. L'aéroport de Douala constitue la principale plateforme de correspondance aéroportuaire, non seulement pour le Cameroun mais aussi pour l'ensemble de la sous-région.

### Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique: Cameroun

L'indice d'intégration régionale en Afrique vise à déterminer dans quelle mesure chaque pays africain respecte les engagements pris dans le cadre de mécanismes d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Il s'agit d'un projet élaboré conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique. L'indice couvre les dimensions suivantes: i) la libre circulation des personnes; ii) l'intégration commerciale;

iii) l'intégration productive (développement de chaînes de valeurs régionales); iv) les infrastructures; et v) l'intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques. La section ci-dessous donne un aperçu pour certains indicateurs. Une description technique de cet indice se trouve sur le site de la CEA via le lien [www.uneca.org](http://www.uneca.org).

#### Performance globale

Première dans la CEEAC (score : 0,66)\*

Libre circulation des personnes – 4<sup>e</sup> rang dans la CEEAC (score: 0,45). Le pays le plus performant dans la CEEAC est Sao Tomé-et-Principe (score: 0,7).

Intégration commerciale – premier dans la CEEAC (score: 0,98).

Intégration productive – 3<sup>e</sup> rang dans la CEDEAO (score: 0,44). Le pays le plus performant dans la CEEAC est le Burundi (score: 0,84).

Infrastructure – 4<sup>e</sup> rang dans la CEEAC (score:0,48). Le pays le plus performant dans la CEEAC est le Congo (score: 0,69).

Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques – 3<sup>e</sup> rang dans la CEEAC (score: 0,97). Le pays le plus performant dans la CEEAC est le Gabon (score: 1).

#### Libre circulation des personnes

Les pays africains sont notés sur la base de trois indicateurs de cette dimension de l'indice: la proportion de protocoles sur la libre circulation des personnes ratifiés au niveau des communautés économiques régionales (en dehors des communautés économiques régionales dont le pays est un membre), le nombre de pays africains dont les ressortissants sont autorisés à entrer sans visa en tant que touristes, et enfin, le nombre de pays africains dont les ressortissants sont autorisés à entrer avec un visa à l'arrivée en tant que touristes. Le Cameroun obtient un score moyen pour cette dimension. Selon les sources consultées, le

Cameroun ne permet qu'aux ressortissants de sept pays africains d'entrer sans visa; tous les autres touristes africains non ressortissants de ces sept pays doivent obtenir un visa avant leur départ. Le Cameroun a ratifié l'instrument approprié de la CEEAC relatif à la libre circulation des personnes, au droit d'établissement et à la libre circulation des travailleurs (Commission économique pour l'Afrique, Banque africaine de développement et Commission de l'Union africaine, 2012; Commission économique pour l'Afrique, Banque africaine de développement et Commission de l'Union africaine, 2013; Commission économique pour l'Afrique et Commission de l'Union africaine, 2015).



### *Intégration commerciale*

L'indice comprend trois d'indicateurs d'intégration commerciale, c'est-à-dire les tarifs moyens appliqués sur les importations et les exportations de biens au niveau communautaire. Le commerce des services n'est pas inclus en raison du manque de données sur le commerce des services intra-africain. La performance du Cameroun en matière d'intégration commerciale est très bonne.

Lorsqu'on examine ces indicateurs en détail, selon les dernières données disponibles, le Cameroun a appliqué un tarif moyen de seulement 0,2 % sur les importations provenant de la CEEAC, ce qui en fait le troisième tarif le plus faible parmi les pays membres de cette Communauté économique régionale (derrière la République centrafricaine et le Tchad) (Division de statistique de l'ONU, 2015; Centre du commerce international, 2015). Toutefois, les importations du Cameroun provenant de la CEEAC, en proportion de son PIB, s'élèvent à moins de 0,1 % en 2013, plaçant le pays à l'avant-dernière position (la Guinée équatoriale étant dernière) du groupe de pays pour lesquels les données étaient disponibles. Les exportations du Cameroun vers la CEEAC exprimées en proportion du PIB en 2013 étaient également relativement faibles, à environ 2 % du PIB du pays (Division de statistique de l'ONU, 2015; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2015; Institut national de la statistique).

### *Intégration productive*

Le Cameroun s'inscrit dans le groupe de pays africains les moins bien classés en ce qui concerne l'intégration dans les chaînes de valeur régionales. Outre le fait que sa part du commerce intra-régional soit relativement faible en pourcentage du PIB, ses échanges commerciaux avec les autres pays de la région ne sont pas orientés vers les biens intermédiaires.

L'indice mesure en partie l'intégration productive au moyen du commerce intrarégional de biens intermédiaires. Le pourcentage du commerce de biens intermédiaires échangés par le Cameroun au sein de la région est faible. La part des biens intermédiaires dans ses importations provenant de la CEEAC est la moins importante de tous les pays membres de la CEEAC pour lesquels des données étaient disponibles, soit à peine 0,2 % en 2012. La part des biens intermédiaires dans le total de ses exportations au sein de la CEEAC est la deuxième en importance parmi les pays membres de la CEEAC pour lesquels des données sont disponibles, soit 3 % (derrière le Burundi avec 14 %). Cependant, en comparaison avec le reste de l'Afrique, cette part est encore faible (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, 2015; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2015; Institut national de la statistique).

### *Infrastructures*

L'intégration infrastructurelle du Cameroun avec le reste du continent est aussi faible, le pays occupant les quatre derniers rangs sur le continent. Selon les dernières données disponibles (2013), la bande passante Internet du Cameroun par habitant est d'environ 0,2 mégabits par seconde. Il s'agit de la 22<sup>e</sup> plus faible puissance de bande passante sur le continent. La bande passante Internet est importante pour les communications internationales, tant au sein de l'Afrique qu'au-delà, y compris pour soutenir le commerce des services. En juin 2014, 56 % des vols internationaux à destination et en provenance du Cameroun étaient intra-CEEAC, classant le pays à la cinquième position des États membres de cette communauté économique régionale au regard de cette dimension.



### *Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques*

L'indice ne comprend qu'un seul indicateur sur l'intégration financière qui mesure le nombre d'autres pays de la même communauté économique régionale avec lesquels la monnaie en question est partagée ou convertible. Étant donné que le Cameroun est membre de la zone CFA, il obtient une bonne note par rapport à cet indicateur (première place dans la CEEAC partagée avec d'autres pays membres de la zone CFA) puisque les monnaies de la plupart des autres pays africains ne sont pas officiellement convertibles entre elles.

Des informations supplémentaires relatives à la convergence des politiques macroéconomiques du Cameroun peuvent être obtenues sur le site web dédié à l'indice d'intégration régionale en Afrique.

Le Cameroun paraît, dans l'ensemble, très performant en matière d'intégration commerciale et d'intégration financière. Il obtient toutefois des notes moins bonnes en ce qui concerne l'intégration de la production,

l'intégration infrastructurelle et la libre circulation des personnes. S'agissant des politiques spécifiques qui seraient susceptibles d'accroître ses performances, le Cameroun pourrait envisager de prendre les mesures ci-après:

- Supprimer l'obligation de visa ou octroyer un visa à l'arrivée pour les ressortissants d'un plus grand nombre de pays africains;
- Mettre à niveau ses infrastructures Internet;
- Prendre des mesures pour soutenir le développement de chaînes de valeurs régionales au sein de la zone CEEAC.

\* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans la prochaine mise à jour du présent profil de pays

# 3

## PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

### 3.1 Croissance économique et performances sectorielles

L'activité économique poursuit son expansion depuis la reprise en 2010, malgré un léger relâchement de son rythme. La croissance est restée soutenue en 2014 pour se situer à 5,9 % contre 5,6 % en 2013. Tous les secteurs d'activité ont contribué au dynamisme économique observé en 2014. La croissance hors pétrole est restée vigoureuse, s'établissant à 5,6 % en 2014 contre 5,4 % en 2013.

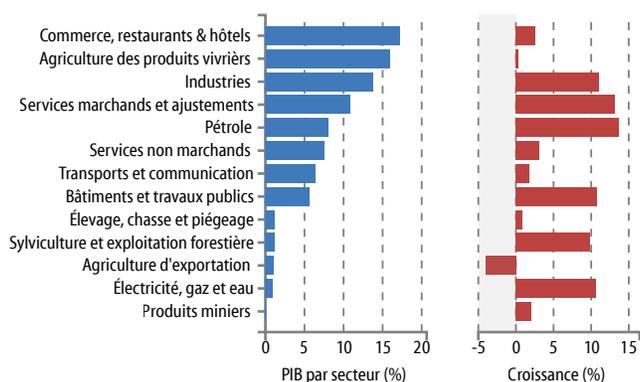
Du côté de l'offre, le secteur tertiaire continue de dominer la structure de production (46 % du PIB en 2014). Au regard du poids relativement faible du secteur secondaire dans le PIB (22 %) par rapport aux 32 % du secteur primaire et pour accélérer la transformation structurelle de son économie, le

Cameroun gagnerait à développer son secteur manufacturier par le moyen d'une industrialisation basée sur son potentiel agricole et forestier.

Le taux de croissance du secteur primaire a été estimé à 4,7 % en 2014 contre 3,7 % en 2013. Cette performance est particulièrement liée à la branche « sylviculture et exploitation forestière » dont la croissance a été de 9,9 % en 2014 contre -1,8 % en 2013. La bonne tenue de l'activité forestière est le résultat du renforcement de la gouvernance forestière et de l'accentuation de la lutte contre l'exploitation illégale du bois. Les branches « élevage, chasse et piégeage » et « agriculture vivrière » ont crû respectivement de 0,9 et de 0,3 point de croissance par rapport à 2013. Cependant, un ralentissement de l'activité a été observé au sein de la branche « agriculture industrielle et d'exportation », qui a perdu 4 points de croissance en 2014 par rapport au niveau de 2013, suite à la baisse de la production de coton-graine et de cacao, conjuguée à la stagnation de la production de la banane.

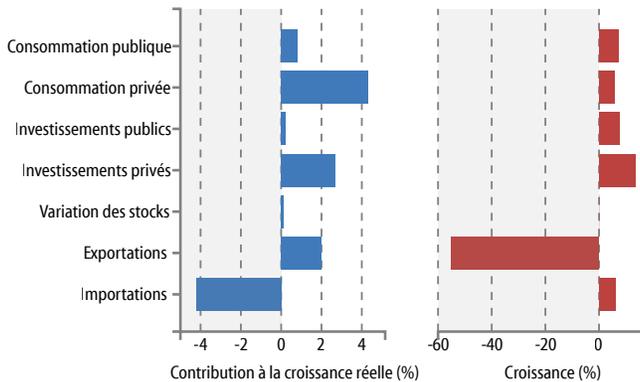
Le taux de croissance du secteur secondaire s'est accéléré de 5,7 % en 2013 à 6,8 % en 2014, portée par la branche « pétrole » qui a progressé de 13,7 % contre 8,7 % en 2013. La branche « bâtiment et travaux publics » a enregistré, pour sa part, une croissance de 10,8 % contre 12,9 % en 2013, tandis que la branche « électricité, gaz et eau » a aussi marqué une avancée considérable, avec un taux de croissance de 10,6 % par rapport à 8,7 % l'année précédente.

**Figure 2: Parts sectorielles dans le PIB et taux de croissance des principaux sous-secteurs d'activité en 2014**



Source: Institut national de la statistique.

**Figure 3: Parts relatives des agrégats de la demande par rapport au PIB et taux de croissance en 2014**



Source: Institut national de la statistique.

Le secteur tertiaire reste le principal moteur de la croissance compte tenu de son poids dans le PIB. Il est passé de 5,3 % en 2014 contre 6,3 % en 2013. Cette situation est attribuable aux performances des branches « commerce, restauration et hôtels » et « transport, entrepôt et communication », qui ont contribué respectivement à la croissance du secteur à hauteur de 2,6 et 1,8 points.

Du côté de la demande, la consommation finale continue de tirer la croissance. Elle s'est accrue en effet de 5,9 % en 2014 contre 5,6 % en 2013 et a contribué pour 5,1 points à la croissance du PIB en 2014. Plus particulièrement, la consommation privée a progressé de 5,7 % en 2014 contre 5,5 % en 2013, en raison de la demande accrue en produits alimentaires de base, boissons, services de télécommunication, transport, restauration, équipements ainsi qu'en éducation et santé. La consommation publique a aussi augmenté en 2014, de 7,2 % par rapport à 6,5 % en 2013.

Les dépenses d'investissement ont poursuivi leur accélération entamée en 2013, avec un taux de croissance de 13,5 % en 2014 contre 5,1 % en 2013.

La contribution des investissements à la croissance du PIB réel a été de 2,9 points en 2014 contre 1,2 point l'année précédente. L'investissement privé a évolué de 13,6 % contre 5,6 % en 2013 grâce à l'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'équipements et de matériels de transport (+29,2 %), d'équipements audiovisuels (+27,8 %) et de produits pour le secteur du bâtiment et travaux publics (+9,5 %). Par branches d'activité, l'évolution est contrastée.

En 2014, l'investissement public a aussi connu une accélération, avec une croissance de 7,5 % contre 2,5 % en 2013 et une contribution à la croissance de 0,2 point contre 0,1 point un an plutôt. Ces résultats tiennent notamment à la hausse de la dotation en investissement dans le budget de l'État de 4,5 % par rapport à 2013.

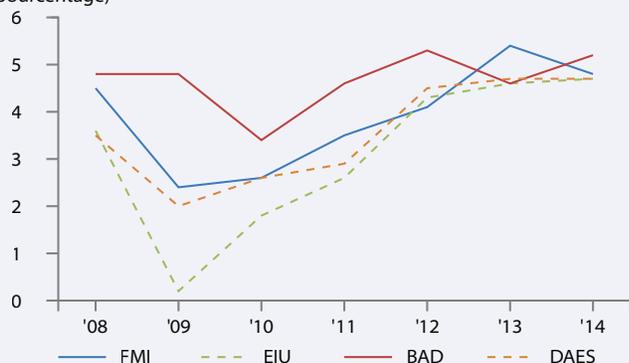
Le taux de croissance du PIB réel devrait se situer autour de 6 % en 2015 selon l'Institut national de la statistique, dans un contexte marqué par la bonne tenue de l'investissement dont la croissance est estimée à 6,3 %. La croissance de l'investissement privé est estimée à 6,2 % et sa part dans le PIB à 20,2 % en 2015, en relation avec la poursuite des programmes d'investissement des entreprises, avec la construction de nouvelles cimenteries, la maintenance et le renouvellement de l'outil de production. L'investissement public devrait poursuivre son dynamisme avec une croissance estimée à 7,6 %, en raison de l'ampleur des projets majeurs dans le secteur des infrastructures dans le cadre de l'organisation des Coupes d'Afrique des nations de football masculin et féminin en 2016 et 2019.

## Encadré 2: Prévisions pour l'économie camerounaise

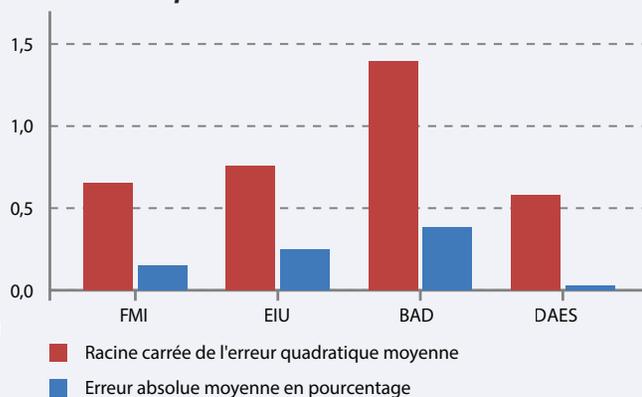
L'évaluation de la qualité des prévisions vise à renseigner les décideurs politiques sur la pertinence des projections des agrégats macroéconomiques effectuées par les structures nationales et internationales, en vue de leur fournir des meilleures orientations dans la formulation et la mise en œuvre de leurs stratégies de développement. Les données pour réaliser l'évaluation proviennent de sources nationales et internationales. La présente analyse sur le taux de croissance économique est menée sur la base de données de la Banque africaine de développement (BAD), de l'Economist Intelligence Unit (EIU) et du Fonds monétaire international (FMI) sur la période 2008-2014. Nous nous servons aussi des données du Département des affaires économiques et sociales sur la croissance du PIB (2001-2014). Les structures et les institutions ont été classées sur la base de l'analyse des résultats issus de la technique de décomposition de Theil.

### Prévision du taux de croissance du PIB (%)

(pourcentage)



### Précision des prévisions



La racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne en pourcentage sont des mesures communes de précision des prévisions. Plus ces mesures sont élevées, moins précises sont les prévisions. Sur cette base, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU fournit de meilleures prévisions du taux de croissance.

### 3.2 Politique budgétaire

En 2014, les recettes budgétaires ont augmenté moins vite que les dépenses publiques. L'amélioration de l'efficacité de l'administration a permis un meilleur recouvrement des recettes fiscales et douanières tirées du secteur hors pétrole, alors que l'effondrement des cours des hydrocarbures au second semestre a entraîné la chute des recettes pétrolières. La hausse de l'investissement public et des dépenses courantes, notamment les subventions aux produits pétroliers, s'est traduite par une augmentation des dépenses publiques. Dans ces conditions, le déficit budgétaire (base engagement, hors dons) s'est dégradé de 2,7 % du PIB en 2013 à 3 % en 2014. Cette contre-performance se poursuivrait en 2015 pour se situer à 3,8 % du PIB.

Les prévisions des ressources budgétaires dans la loi de finances pour l'exercice 2015 étaient de 4 326,6 milliards de francs CFA, dont 2 212,2 milliards de recettes non pétrolières; 751,2 milliards de recettes pétrolières et 1 363,2 milliards d'emprunts et de dons. Au terme des sept premiers mois de l'année 2015, les réalisations se sont élevées à 21 14,9 milliards, soit un taux de réalisation de 48,9 % dont 1 527,5 milliards de recettes non pétrolières, 318,5 milliards de recettes pétrolières et 268,9 milliards d'emprunts et de dons. À la fin décembre 2015, les ressources budgétaires étaient estimées à 4 252,8 milliards de francs CFA, en baisse de 73,8 milliards par rapport

aux prévisions de la loi de finances 2015. Cette situation résulterait principalement de la faiblesse des recettes pétrolières liée à la chute des cours mondiaux du pétrole.

Du côté des dépenses, le Gouvernement confirme sa volonté d'augmenter les dépenses d'investissement public afin d'agir durablement sur la croissance et l'emploi. En effet, le budget d'investissement public est en constante augmentation et sa part dans le budget total est passée de 26,3 % en 2010 à 30,2 % en 2014, puis à 30,7 % en 2015. À la fin juillet 2015, les dépenses budgétaires se sont élevées à 2 032,9 milliards, soit un taux d'exécution de 54,3 %. À la fin de l'exercice 2015, les dépenses budgétaires étaient estimées à 3 584,3 milliards de francs CFA, dont 2 027,6 milliards en dépenses courantes, 1 120 milliards en dépenses d'investissements et 436,7 milliards en service de la dette. Cela constitue un retrait de 162,3 milliards par rapport aux prévisions, du fait principalement de la diminution des subventions des prix des carburants suite à la chute des cours mondiaux du pétrole.

Selon la Caisse autonome d'amortissement, au 31 décembre 2011, pour la première fois depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, l'encours de la dette publique (hors dette garantie) du Cameroun a dépassé la barre des 2 000 milliards de francs CFA pour atteindre 2 036 milliards, contre

**Tableau 1: Finances publiques (en pourcentage du PIB)**

	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes	17,8	18,0	17,9	17,6	16,1
Pression fiscale (impôts et taxes / PIB)	7,4	7,5	8,1	8,2	9,2
Recettes pétrolières	5,0	5,2	4,7	3,8	3,1
Recettes non-pétrolières	12,8	12,8	13,2	13,8	13,0
Dépenses	19,0	18,9	20,6	20,6	19,9
Solde budgétaire (base engagements, hors dons)	-1,2	-0,9	-2,7	-3,0	-3,8

Source: Institut national de la statistique.

1 755 milliards au 31 décembre 2010 et 1 478 milliards au 31 décembre 2009.

L'endettement a continué de croître au-delà de 2011 et au 31 décembre 2014, cet encours a fortement progressé pour s'établir à 3 470 milliards de francs CFA, soit 21,8 % du PIB, dont 2 530 milliards de dette extérieure et 940 milliards de dette intérieure. L'encours de la dette garantie par l'État est estimé à 147 milliards. Ainsi, l'encours total de la dette à garantie publique est évalué à 3 617 milliards, soit 22,7 % du PIB. Le Cameroun a respecté le critère de convergence de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale relatif au taux d'endettement public (inférieur ou égal à 70 % du PIB) en 2014.

### 3.3 Inflation et politique monétaire

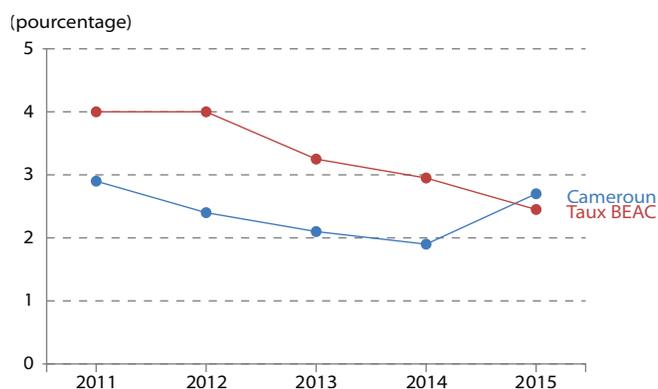
La tendance à la baisse des prix à la consommation entamée en 2012 s'est poursuivie en 2014 et le taux d'inflation s'est établi à 1,9 %, contre 2,1 % en 2013. L'inflation est restée faible, malgré le renchérissement de 7,7 % des biens et services de transport découlant de la révision à la hausse des prix des carburants à la pompe appliquée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Sous l'hypothèse que les prix des produits alimentaires se stabilisent au niveau actuel, qu'il n'y

ait plus de choc exogène, le taux d'inflation s'est situé à 2,7 % en 2015. Cependant, la persistance de l'insécurité dans certaines localités des régions de l'Extrême-Nord et de l'Est pourrait générer une pénurie de l'offre de certains produits vivriers et faire grimper l'inflation à environ 4 %.

L'objectif de la politique monétaire de la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale menée par la Banque des États de l'Afrique centrale, dont le Cameroun est membre, consiste à assurer la stabilité monétaire. Celui-ci vise un taux de couverture extérieure de la monnaie d'au moins 20 % et une faible progression du niveau général des prix plafonnée à 3 % selon les critères de convergence. Au regard du comportement des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière à court terme, la Banque des États de l'Afrique centrale a décidé d'assouplir la politique monétaire de la zone ces dernières années en baissant son principal taux directeur (le taux d'intérêt des appels d'offres), successivement de 50 points en juillet 2013, de 25 points en novembre 2013, puis de 30 points en juillet 2014 et de 50 points en juillet 2015, pour passer de 4 % à 2,45 % sur l'ensemble de la période. Dans la même tendance, le taux d'intérêt de prise en pension et le taux des avances aux Trésors qui se situaient avant juillet 2013 à 5,75 % et 4,0 % respectivement, ont également subi plusieurs baisses successives dont la plus récente a eu lieu en juillet 2015, les ramenant respectivement à 4,20 % et 2,45 %. Au niveau des conditions de banque, le taux créditeur minimum des dépôts des clients est resté inchangé depuis la dernière baisse qui a eu lieu en juillet 2014 et se situe à 2,45 %. Le coefficient des réserves obligatoires appliqué aux banques camerounaises est resté inchangé depuis juillet 2009. Il est fixé à 11,75 % pour les dépôts à vue et à 9,25 % pour les dépôts à terme. Rémunéré au taux de 0,05 %, l'encours des réserves obligatoires s'est situé à 310 milliards de francs CFA à fin 2014 contre 290 milliards à fin 2013. Il a été estimé à 345 milliards à fin juin 2015.

Figure 4: Taux d'inflation (en pourcentage)



Source: Institut national de la statistique.

### 3.4 Compte courant

Le compte courant a affiché un déficit de 692,2 milliards en 2014, soit 4,3 % du PIB, en aggravation de 135 milliards par rapport à 2013 (3,8 % du PIB). Cette évolution s'explique principalement par la baisse de 124,4 milliards du déficit des biens et de 33,6 milliards de celui des revenus. En 2015, le déficit du solde courant devrait s'alléger pour revenir à 3,8 % du PIB.

Le déficit de la balance commerciale s'est creusé davantage en 2014, passant de 132,9 milliards par rapport à 2013, pour se situer à 1 187,3 milliards. Cette situation résulte principalement de la détérioration du solde commercial avec le Nigéria, de l'ordre de 204,2 milliards, et est liée en partie à la fermeture de la frontière avec ce pays pour pallier aux attaques de la secte Boko Haram. Le taux de couverture des importations par les exportations est resté quasi-stable (68,3 % contre 67,9 % en 2013). Au premier semestre 2015, le déficit commercial s'est creusé de 112,3 milliards par rapport au premier semestre 2014, pour se situer à 7 55,5 milliards.

La concentration des exportations du Cameroun dans les matières premières non transformées,

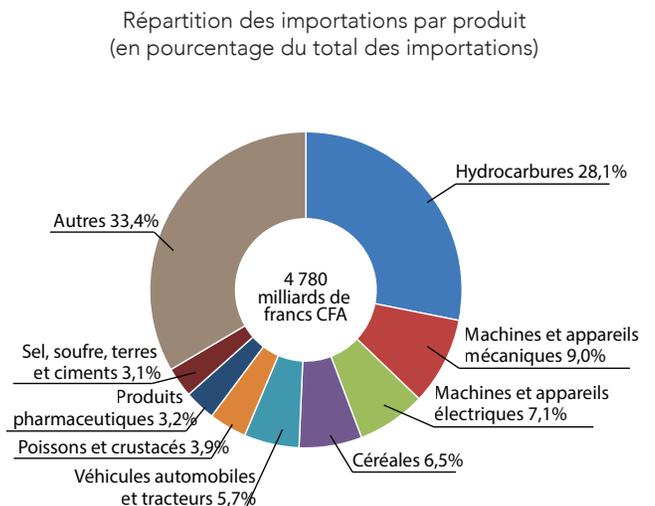
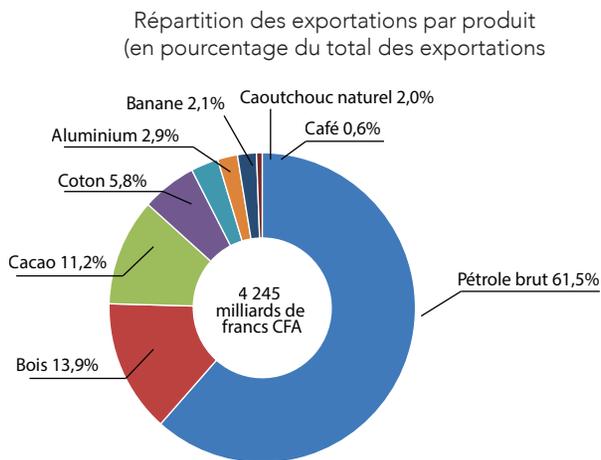
**Figure 5: Solde du compte courant (2010-2015, en pourcentage du PIB)**



Source: Institut national de la statistique.

mise en évidence dans le graphique 6, vient confirmer les conclusions d'une étude menée par la Commission économique pour l'Afrique dans le cadre de l'édition 2013 du *Rapport économique sur l'Afrique*. Celle-ci révèle que ce pays a un potentiel de transformation structurelle dans les secteurs du cacao et du bois. Il a notamment été clairement démontré qu'en 2011 le contenu en valeur ajoutée des exportations de cacao du Ghana et du Nigéria était nettement supérieur à celui du Cameroun. La faible qualité des matières premières, l'insuffisance des compétences et les coûts de production élevés

**Figure 6: Structure du commerce extérieur (2014)**



Source: Institut national de la statistique.

ont été identifiés comme autant de contraintes à l'industrialisation plus poussée dans ce secteur.

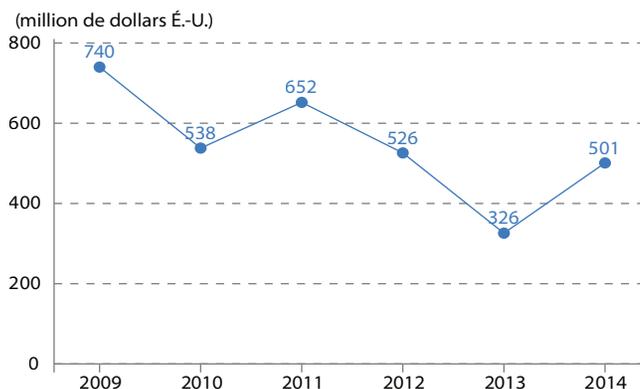
Le graphique 6 confirme que le Cameroun importe principalement des produits manufacturés (véhicules, machines et équipements électriques et électroniques) et des carburants. Les industries manufacturières qui sont censées impulser la dynamique de transformation structurelle sont particulièrement affectées par les importations de produits manufacturés.

En 2014, la Chine est demeurée le premier partenaire commercial du Cameroun avec 19 % des échanges, rang qu'elle occupe depuis 2012. Elle est suivie respectivement par le Nigéria (13,1 %), l'Espagne (9,2 %), la France (8,9 %) et l'Inde (6,5 %).

### 3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement

Les flux entrants d'investissements directs étrangers au Cameroun ont été évalués à 501 millions de dollars en 2014 contre 326 millions de dollars en 2013 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2015). Cet afflux a permis de financer le déficit courant en 2014. Les investissements directs étrangers ont principalement été orientés vers le secteur pétrolier, et quelque peu dans l'industrie, le commerce, l'hôtellerie et les transports.

**Figure 7: Flux nets d'investissements directs étrangers entrant au Cameroun (2009-2014, en millions de dollars)**

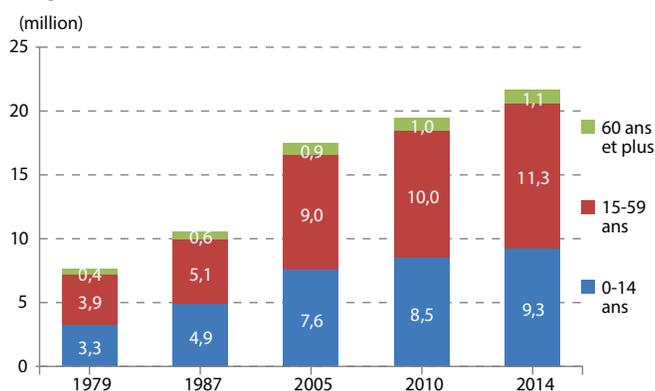


Source: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2015.

### 4.1 Dynamique démographique

Les estimations du Bureau central des recensements et des études de population chiffreraient la population camerounaise à 21 657 488 habitants en 2014. La structure par sexe de cette population montre une relative prédominance féminine. En effet, le rapport de masculinité est de 97,6 hommes pour 100 femmes. Ce rapport, qui était de 96,1 en 1976, est progressivement passé de 97,2 en 1987 à 97,7 en 2005, et à 98 en 2010. Près de la moitié de la population vit en milieu urbain. La population est majoritairement jeune comme indiqué dans le graphique 8. Les moins de 15 ans représentent en effet 43 % de l'ensemble de la population, contre 52 % pour le groupe des personnes âgées de 15 à 59 ans et 5 % pour celui des 65 ans ou plus.

**Figure 8: Répartition de la population par tranche d'âge (en millions d'habitants)**



Source: Institut national de la statistique et Bureau central des recensements et des études de population.

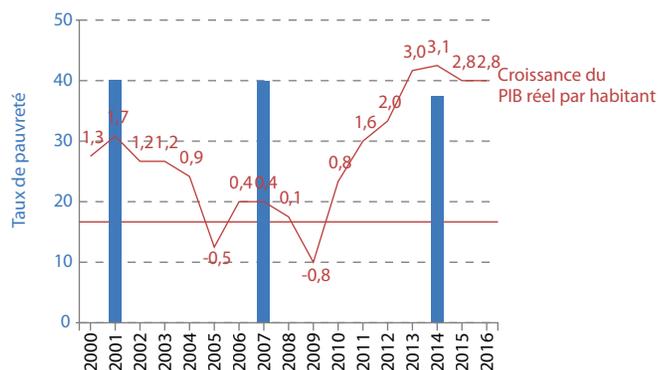
L'âge médian de la population est de 18 ans et l'âge moyen se situe à 22,5 ans. Pour que la forte augmentation de la population jeune se traduise par la réalisation du dividende démographique, il est préconisé: i) le renforcement de la capacité d'entreprendre des jeunes; ii) le soutien à la création d'emplois décents; iii) l'amélioration de l'accès des jeunes aux financements; et iv) la participation effective des jeunes aux processus politiques (Union africaine, 2013).

### 4.2 Pauvreté et emploi

La proportion de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté au niveau national (1,25 dollar par jour) est passée de 40,2 % en 2001 à 37,5 % en 2014. Ce recul de la pauvreté est plus perceptible en milieu urbain, le phénomène de pauvreté s'étant accentué en milieu rural malgré les politiques de développement mises en œuvre. Sur le plan spatial, les trois régions septentrionales et la région du Nord-Ouest sont les plus touchées. Les conséquences des changements climatiques ont particulièrement affecté la région de l'Extrême-Nord, où la proportion de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté est passée de 56,3 % en 2001 à 74,3 % en 2014.

Selon la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages réalisée par l'Institut national de la statistique, l'indice de concentration de Gini, qui permet de mesurer les inégalités entre différents groupes, est passé de 0,39 en 2007 à 0,44 en 2014. Ce résultat traduit le fait que les inégalités entre les pauvres et les non pauvres se sont accentuées

**Figure 9: Évolution du taux de croissance du PIB par habitant et du taux de pauvreté (en pourcentage)**



Sources: Institut national de la statistique et Fonds monétaire international.

de 13 % entre 2007 et 2014. À titre d'illustration, la consommation des 20 % des ménages les plus riches représente 10,1 fois celle des 20 % des ménages les plus pauvres. Il convient de relever que les inégalités se sont accentuées plus en milieu rural qu'en milieu urbain (Institut national de la statistique, 2014).

En ce qui concerne l'emploi, le taux d'activité des personnes âgées de 15 ans ou plus, au sens du BIT, a baissé pour se situer à 72,1 % en 2014 contre 76,2 % en 2010 et 81,9 % en 2007. Ce taux est plus élevé en milieu rural (77,3 %) qu'en milieu urbain (66,9 %). L'examen du taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail ainsi que du taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle<sup>1</sup> montre une amélioration de la situation de l'emploi au Cameroun. L'enquête camerounaise auprès des ménages a révélé en outre que le taux de sous-emploi global pour les personnes âgées de 15 ans et plus se situe à 77,6 % et que le taux d'informalité est de 88,6 %. Ainsi, en dépit du taux d'activité élevé, la qualité de l'emploi reste précaire.

<sup>1</sup> En 2013, le Bureau international du Travail (BIT) a adopté de nouveaux indicateurs qui, contrairement au taux de chômage fort controversé, caractérisent mieux la situation du marché du travail, surtout dans les pays en développement.

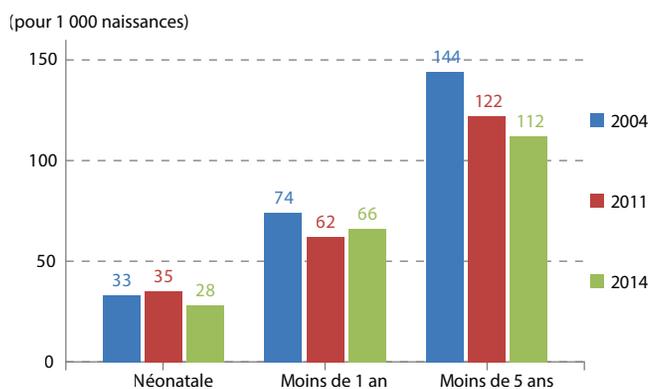
### 4.3 Santé

L'espérance de vie à la naissance au Cameroun est passée de 47,3 ans en 1975 à 55,1 ans en 1990, avant de baisser à 51,4 ans en 2009, selon l'Institut national de la statistique. L'espérance de vie des femmes (51,9 ans en 2009) reste supérieure à celle des hommes (50,8 ans en 2009) (Institut national de la statistique, 2011). Il est à noter que la Banque mondiale situait l'espérance de vie au Cameroun à 55 ans en 2013.

Selon l'Institut national de la statistique (2015), le quotient de mortalité infantile a été réduit d'environ 4 % dans la période 1993-2015. Quant à la mortalité infanto-juvénile, la réduction a été en moyenne de plus de 30 %. Ces résultats reflètent les efforts consentis par le Gouvernement, notamment dans la couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois et la gratuité des soins contre le paludisme pour tous les enfants de moins de 5 ans.

Concernant la santé maternelle, la situation s'est dégradée. En effet, le nombre de décès chez les femmes a augmenté, passant de 669 décès pour 100 000 naissances vivantes sur la période 1997-2004, à 782 décès sur la période 2004-2011. Outre les

**Figure 10: Taux de mortalité néonatale et infantile (pour 1 000 naissances vivantes)**



Source: Institut national de la statistique, Enquête démographique et de santé 1998 et 2004, Enquête démographique et de santé à indicateurs multiples, 2011; Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2014.

insuffisances au niveau du plateau technique et des ressources humaines, les comportements socioculturels et certaines croyances traditionnelles et religieuses constituent des obstacles que les campagnes de sensibilisation, d'information et de communication doivent aider à franchir.

La pandémie du VIH/sida a connu un net recul depuis 2004. Le taux de prévalence est passé de 5,5 % en 2004 à 3 % en 2014, selon les estimations. Ce taux reste néanmoins élevé dans certaines régions du pays et au sein de certains groupes sociaux. Ces progrès résultent de l'accessibilité et de la gratuité des antirétroviraux, permettant ainsi à un plus grand nombre de malades d'être sous traitement.

La lutte contre le paludisme a été centrée sur la distribution de moustiquaires imprégnées à longue durée d'action. En 2014, cette action a permis à 54,8 % des enfants de moins de 5 ans de dormir sous une moustiquaire de ce type, contre 0,9 % en l'an 2000. Le traitement gratuit du simple paludisme chez les enfants de moins de 5 ans est effectif depuis 2013.

#### 4.4 Éducation

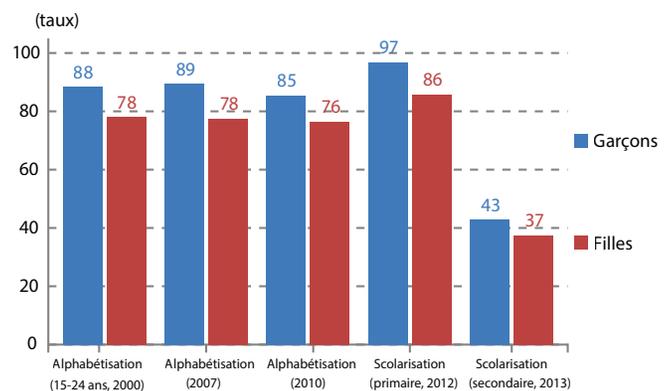
Le taux d'alphabétisation des 15-24 ans a connu une évolution en dents de scie marquée par une baisse de trois points au cours de la décennie 2000-2010. Il s'est établi à 80 % en 2011, en recul par rapport aux taux de 82,3 % et 83,1 % enregistrés respectivement en 2001 et 2007. Les efforts du Gouvernement ont permis d'améliorer la scolarisation dans le primaire, dont le taux net est passé de 76,9 % en 2001 à 77,2 % en 2007, puis à 82,6 % en 2010. Les effectifs scolarisés dans l'ensemble des structures du primaire ont progressé de 3,4 % en moyenne par an entre 2005/2006 et 2009/2010, avec une tendance à l'accélération en fin de période, due probablement à la suppression des frais de scolarité dans l'enseignement public (République du Cameroun, 2015). Le graphique 11 met en évidence les inégalités persistantes entre filles et garçons en termes d'alphabétisation et de scolarisation au Cameroun.

Entre 2000 et 2012, les taux bruts de scolarisation au secondaire ont connu une augmentation de 11,4 points pour le secondaire général, et de 3,5 points pour le secondaire technique. Le taux brut de scolarisation au niveau du premier cycle du secondaire est passé de 26 % en 2000 à 60 % en 2012, soit une progression de 34 points. Pour le second cycle du secondaire, le taux était de 16 % en 2000 et 36 % en 2012, soit une progression de 20 points.

L'enseignement supérieur a connu une croissance significative depuis l'an 2000. Pour ce qui est de l'enseignement supérieur général, les effectifs sont passés de 68 311 en 2000/2001 à 196 461 en 2010/2011. Cette évolution est marquée par une forte emprise du secteur public qui représente 92,43 % des effectifs en 2000/2001 par rapport à 7,57 % pour le secteur privé.

Les principaux défis auxquels le système éducatif camerounais est confronté sont: i) la dégradation de la qualité de l'enseignement; ii) l'inadéquation de l'offre de formation dans l'enseignement secondaire technique, les établissements de formation professionnelle et l'enseignement supérieur; iii) la faiblesse du pilotage et de la gouvernance dans l'ensemble du système; et iv) la persistance des disparités liées au sexe, à la région de résidence et au revenu.

**Figure 11: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans et taux net de scolarisation dans le primaire et le secondaire (en pourcentage)**



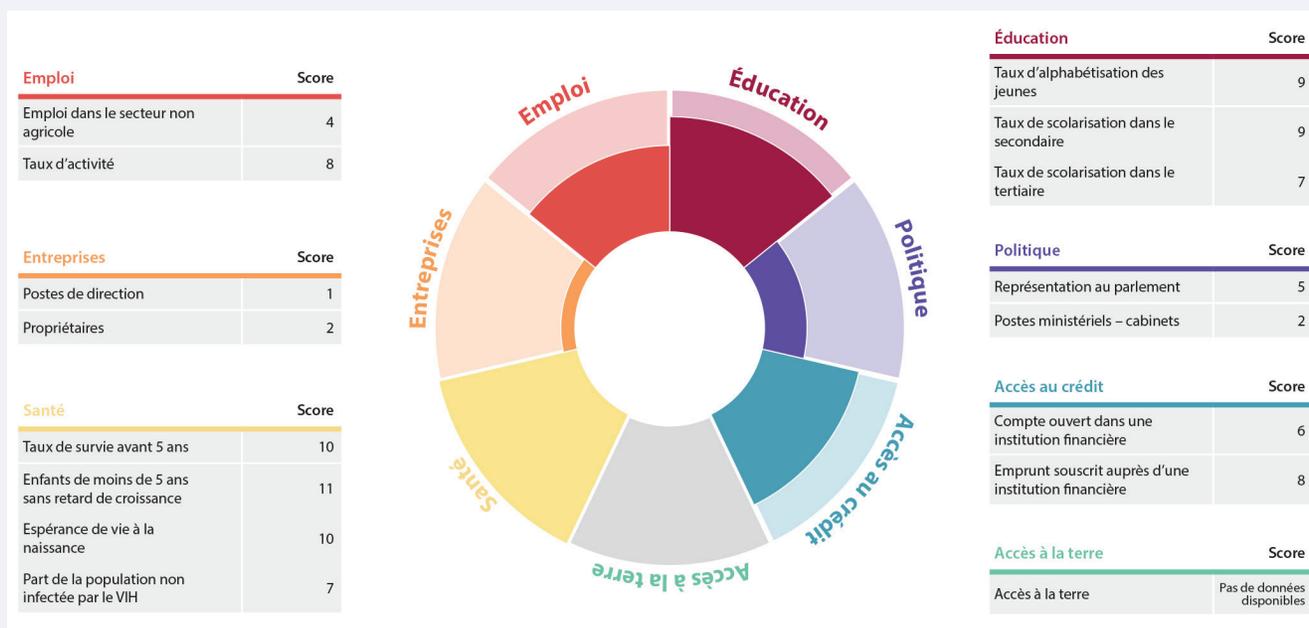
Source: Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, 2015; Banque mondiale, 2016.

## 4.5 Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de la Commission de l'Union africaine\*

L'Union africaine a proclamé 2015, *Année de l'autonomisation et de la promotion de la femme en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 pour l'Afrique*, dans le but d'imprimer un élan à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sur le continent. En vertu de cet engagement, elle a élaboré une fiche d'évaluation de l'égalité des sexes en Afrique. Cette fiche vise à évaluer la situation en matière d'égalité des sexes et

d'autonomisation des femmes dans sept secteurs essentiels qui concourent à la transformation de la vie des femmes en assurant leur contribution à une croissance diversifiée, soutenue et inclusive. Ces secteurs essentiels sont les suivants: emploi, secteur des entreprises, accès au crédit, accès à la terre, participation à la vie politique et à la prise de décisions, santé et éducation aux niveaux du secondaire et de l'enseignement supérieur.

*Interprétation du diagramme circulaire : Les résultats sont notés de 0 à 10, sachant que 0 correspond au pire niveau d'inégalité, 5 à une parité intermédiaire et 10 à une parité parfaite. La parité parfaite se traduit par une situation où les hommes et les femmes sont représentés à parts égales, quel que soit le degré de développement de la variable ou de l'indicateur évalué(e). Certains pays obtiennent un score supérieur à 10, ce qui signifie que les femmes jouent potentiellement un rôle plus décisif que les hommes dans le sous-secteur considéré du pays en question. Il convient toutefois de ne pas tirer de conclusions hâtives sur la seule foi des résultats, en particulier lorsqu'il existe de grandes variations d'un pays à l'autre en ce qui concerne les réalisations en matière de développement\*\*.*



\* Les données utilisées pour calculer les résultats proviennent de plusieurs bases de données et sources internationales, à savoir : Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, indicateurs de développement, base de données sur l'intégration financière mondiale et enquêtes globales de la Banque mondiale, base de données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur l'égalité des sexes et les droits fonciers, Bureau international du Travail (BIT), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Division de la population du Secrétariat de l'ONU, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Union interparlementaire (UIP) et certaines sources de données nationales. Pour l'indicateur concernant l'accès à la terre, les données sont tirées de plusieurs sources; l'établissement des résultats et l'harmonisation des cadres législatifs ont été réalisés en interne par le Centre africain pour la statistique et le Centre africain pour le genre.

\*\* Le diagramme circulaire provient de la fiche d'évaluation de l'égalité des sexes, élaborée par la Commission de l'Union africaine et présentée aux chefs d'État et de gouvernement à la vingt-cinquième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine, en juin 2015.

### 5.1 Situation de l'offre d'énergie par rapport aux besoins du secteur productif

Le Cameroun envisage de devenir un pays émergent à l'horizon 2035. Cette émergence passe par la transformation structurelle de son économie, c'est-à-dire par une réallocation des moyens et des ressources des secteurs d'activité les moins productifs vers des secteurs à productivité plus élevée. Il s'agit en particulier de développer les industries du bois et du cacao qui offrent de réelles perspectives à ce pays en termes de valeur ajoutée et de création d'emplois. Pour atteindre cet objectif, il importe de disposer d'une production, d'un transport et d'une distribution d'énergie adéquats. L'énergie agit en effet comme un catalyseur de la transformation structurelle car elle concourt au bon fonctionnement des entreprises.

Conscient de cet enjeu, le Gouvernement camerounais a lancé depuis quelques années un vaste programme visant à améliorer et augmenter la fourniture d'énergie électrique. Dans son message traditionnel adressé à la nation le 31 décembre 2015, le chef de l'État camerounais a réaffirmé que « la disponibilité d'une énergie suffisante et permanente » figurait parmi les conditions préalables à l'industrialisation de son pays.

Cette section vise dans un premier temps à présenter la situation de l'offre d'énergie par rapport aux besoins du secteur productif au Cameroun. Il s'agira ensuite d'examiner la capacité dont dispose le programme d'augmentation de la production énergétique pour accompagner la transformation structurelle du pays.

Le Cameroun possède un énorme potentiel énergétique. En effet, sa situation géographique lui permet de disposer du troisième potentiel hydroélectrique de l'Afrique, après la République démocratique du Congo et l'Éthiopie. L'énergie électrique y est principalement générée à partir de centrales hydroélectriques et de centrales thermiques. La production d'énergie renouvelable est au stade embryonnaire. Le parc hydroélectrique en activité a une puissance installée totale de 732 MW et se compose des trois centrales suivantes: i) la centrale de Songloulou mise en service en 1991, d'une puissance installée de 384 MW; ii) la centrale d'Edéa, composée de trois parties qui ont été mises en service en 1957, 1958 et 1975, et qui totalise une puissance installée de 276 MW; et iii) la centrale de Lagdo, mise en service en 1983 et dotée d'une puissance installée de 72 MW.

Les centrales thermiques existantes qui utilisent comme combustible le fioul lourd ou le fioul

léger produisent une puissance cumulée d'environ 341 MW. Elles sont disséminées sur l'étendue du territoire camerounais. En avril 2013, ce parc thermique a accueilli en son sein la centrale thermique à gaz naturel de Kribi, avec une production de 216 MW qui a renforcé significativement la fourniture d'énergie électrique. Le parc thermique, avec une production de près de 557 MW, n'est donc pas à négliger.

Dans ces conditions, de 2011 à 2014, comme l'indique le graphique ci-dessous, l'offre d'énergie électrique (en termes de puissance installée) a été suffisante pour couvrir la demande.

L'augmentation de la fourniture d'électricité s'est traduite par un regain d'activité dans la branche « électricité, gaz et eau » qui a enregistré un taux de croissance de 10,6 % en 2014 contre 8,7 % en 2013. Ceci a stimulé les activités du secteur secondaire dont la croissance s'est située à 6,8 % en 2014 contre 5,7 % en 2013.

Ces bonnes performances ne doivent pas masquer le fait que des délestages fréquents ont été observés au cours de cette période. Cette situation a non seulement fortement détérioré les conditions de

vie des ménages, mais a aussi perturbé l'activité économique, particulièrement dans le secteur secondaire. La baisse du débit du fleuve Sanaga sur lequel sont construits les principaux barrages hydroélectriques et surtout la vétusté, le mauvais entretien et la saturation du réseau de transport de l'électricité, expliquent les délestages observés à travers le pays. En effet, avec un approvisionnement restreint en énergie électrique, de nombreuses industries ne pouvaient pas fonctionner à plein régime. En période d'étiage correspondant à la saison sèche, avec la baisse du niveau des eaux dans les barrages, la Compagnie camerounaise de l'aluminium, ALUCAM, troisième contributeur au PIB national, plus gros consommateur d'énergie électrique au Cameroun et grand exportateur, a par exemple, vu sa capacité de production chuter drastiquement car elle a été obligée de revenir à 60 % de sa capacité.

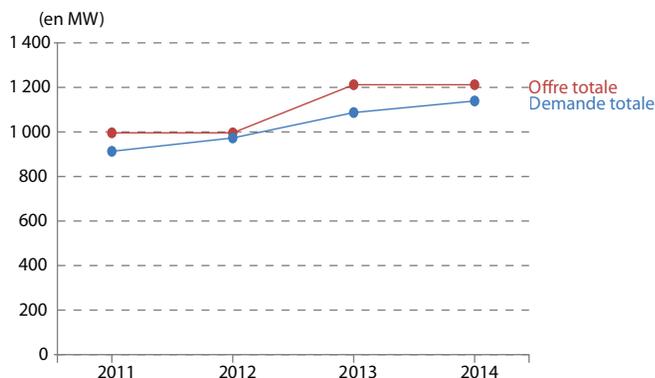
## 5.2 Portée des programmes destinés à augmenter l'offre d'énergie

Afin de résoudre durablement le problème de délestage, et par la même occasion, soutenir et accompagner la transformation structurelle du pays, la loi n° 2011/022 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun a été promulguée le 14 décembre 2011 dans le but de mieux organiser, moderniser et développer ce secteur d'activité. Dans ce processus, un vaste programme visant à améliorer la fourniture d'énergie électrique a été lancé.

Pour apprécier la portée de ce programme au regard des besoins en énergie des opérateurs économiques devant accompagner la transformation structurelle au Cameroun, il importe de confronter l'offre supplémentaire attendue qui résulterait de la mise en service de chantiers prévus à la demande attendue émanant notamment du secteur productif.

Plusieurs barrages et centrales hydroélectriques inscrits dans le cadre du programme du Gouvernement sont en chantier. Il s'agit notamment:

**Figure 12: Confrontation entre l'offre et la demande d'énergie électrique (en mégawatts)**



Source: Auteurs de la base de données du Ministère de l'eau et de l'énergie et d'American Energy Services-Société nationale d'électricité (SONEL).

- du barrage de Mekin adossé sur le fleuve Dja. Il est construit avec une usine de pied d'une puissance de 15 MW et d'une ligne d'évacuation d'énergie de 300 kilomètres qui sera raccordée au Réseau interconnecté Sud. Son taux de réalisation était estimé à 70 % en juillet 2015 et une puissance de 5 MW était disponible fin 2015. En priorité, cette centrale permettra d'alimenter les huit communes du département Dja-et-Lobo.
- du barrage de Lom Pangar, qui permettra d'augmenter la capacité de production des barrages de Song Loulou et d'Edéa. Par ailleurs, le projet comprend au pied du barrage, la réalisation d'une centrale hydroélectrique d'une puissance installée de 30 MW. Son taux de réalisation était estimé à 90 % en septembre 2015. L'achèvement des travaux est prévu pour juin 2016, mais une mise en eau partielle de ce barrage a eu lieu le 24 septembre 2015.
- de la centrale de Memvé-ele, dotée d'une puissance installée de 211 MW et située sur le fleuve Ntem, au sud-ouest du Cameroun, à proximité de la frontière avec la Guinée équatoriale. Avec un taux de réalisation des travaux estimés à 60 % en mars 2015, la mise en service est programmée pour janvier 2017.

En plus des chantiers réalisés, plusieurs centrales hydroélectriques sont soit au stade de finition, en attente de construction ou en cours d'étude. Il s'agit de: i) la centrale de Menchum, d'une puissance installée de 84 MW; ii) la centrale de Bini à Warak, d'une puissance de 60 MW; iii) la centrale de Song Dong, d'une puissance installée de 316 MW et dont le projet est en cours d'études; et iv) la centrale de Kpep, d'une puissance installée d'environ 550 MW qui se trouve également en phase d'études.

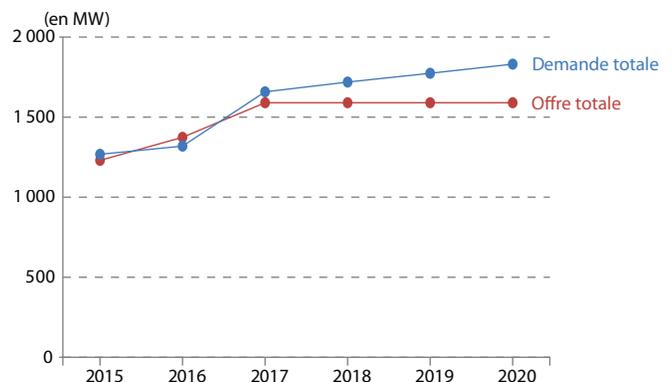
En outre, l'offre en énergie thermique pourrait s'accroître davantage avec la mise en service d'une extension de la centrale à gaz de Kribi d'ici 2016, pour se doter d'une puissance supplémentaire de

114 MW, et de la centrale thermique à gaz à cycle combiné de 150 MW à Douala par GRENOR fin 2016.

En matière d'énergie renouvelable, il est prévu la mise en place d'une capacité importante d'électricité d'origine solaire. Le « Projet de centrales photovoltaïques - Cameroun 2020 » prévoit en effet la construction de plusieurs centrales solaires d'une puissance totale d'environ 500 MW. À ce jour, les travaux de construction de certaines de ces centrales ont débuté, à l'instar de la centrale de Maroua d'une puissance de 60 MW. Cependant, cette quantité d'énergie solaire n'est pas à prendre en compte dans l'estimation de la fourniture d'énergie électrique car cette technique est encore dans sa phase pilote au Cameroun. En 2014, sept localités ont été électrifiées par l'énergie solaire et en 2015, l'électrification de neuf localités en énergie solaire par le projet d'électrification rurale décentralisée était en cours dans la zone RUMPI.

Comme l'indique le graphique ci-après, la demande en énergie électrique est censée augmenter progressivement pour résorber l'excès d'offre qui résulterait de la mise en service des barrages et des centrales en cours de réalisation.

**Figure 13: Perspectives d'évolution comparée de l'offre et de la demande d'énergie électrique (en mégawatts)**



Source: Auteurs de la base de données du Ministère de l'eau et de l'énergie et d'American Energy Services- Société nationale d'électricité (SONEL).

La demande d'énergie électrique repose sur les prévisions réalisées par l'entreprise de production, de transport et de distribution de l'électricité au Cameroun, à savoir, American Energy Services- Société nationale d'électricité (SONEL) devenue Eneo-Cameroon depuis 2014. Ces prévisions de la demande tiennent compte non seulement de la chronologie des consommations, mais aussi des hypothèses suivantes:

- La demande de la ligne haute tension est basée sur la réalisation de certains projets énergivores tels que le doublement de la capacité de la Compagnie camerounaise de l'aluminium (ALUCAM) d'ici 2017 et l'extension de la Société nationale de raffinage (SONARA);
- La ligne moyenne tension tient compte du taux de croissance annuel moyen du secteur réel de l'ordre de 4 %, de la mise en service du port en eau profonde de Kribi, et de la construction d'un complexe agroalimentaire et de quelques industries minières;
- La ligne basse tension fait référence à un taux de croissance annuel moyen du PIB de plus de 5 % et à la construction de 5 000 logements sociaux sur l'étendue du territoire d'ici 2025, à un taux de croissance de la population de 2,6 % par an, et à l'augmentation du taux d'urbanisation à 54 % d'ici 2025.

En 2017, la demande d'électricité pourrait croître d'environ 26 %, et ce essentiellement en raison de l'extension de la Compagnie camerounaise de l'aluminium, dont la première phase de mise en route est prévue pour la même année. Ainsi, si rien n'est fait, la fourniture d'énergie ne suffira pas pour couvrir les besoins énergétiques de ce projet énergivore, et plus largement ceux des entreprises souhaitant investir dans des activités productives.

En définitive, depuis 2011, la fourniture d'énergie électrique au Cameroun s'est considérablement

améliorée pour soutenir durablement la croissance économique et accompagner le pays dans sa marche vers l'émergence. Cependant, cette offre pourrait s'avérer insuffisante d'ici 2017 pour accompagner le processus de transformation structurelle de l'économie camerounaise.

Le défi de la transformation structurelle de l'économie camerounaise ne pourra donc être relevé sans que soient résolus les problèmes d'offre énergétique, étant entendu que les industries de transformation poussée des matières premières comme le bois et le cacao sont assez exigeantes en électricité<sup>2</sup>.

Des mesures doivent être prises et des efforts poursuivis pour assurer une couverture suffisante qui permettrait de garantir la transformation structurelle. Il est donc nécessaire, voire indispensable, non seulement de finir les chantiers en cours, mais aussi de lancer les travaux de construction des centrales hydroélectriques citées ci-dessus et qui sont soit en attente de construction soit en phase d'étude. Par ailleurs, la mise en œuvre du « Projet de centrales photovoltaïques – Cameroun 2020 » basée sur la construction de plusieurs centrales solaires devient désormais un impératif.

En plus de la construction de ces centrales, des moyens de transport et de distribution appropriés devront également être développés ainsi que la maintenance correcte des équipements et des infrastructures. D'où la nécessité de créer une société publique de transport de l'énergie électrique, tel que prévu dans la nouvelle loi sur l'électricité promulguée le 14 décembre 2011. Cette société à capital public dénommée Société nationale de transport de l'électricité (SONATREL) a été créée par décret présidentiel le 8 octobre 2015 et a pour objet la gestion pour le compte de l'État du réseau de transport et le transport de l'énergie électrique.

<sup>2</sup> En France par exemple, selon l'Observatoire de l'industrie électrique (<http://www.observatoire-electricite.fr/La-consommation-d-energie-dans-l>), l'industrie du papier, l'industrie des produits dérivés du bois et l'industrie agro-alimentaire font partie des cinq filières les plus consommatrices d'énergie, tout comme les industries du caoutchouc, du plastique, de produits minéraux non métalliques, de la métallurgie, et l'industrie chimique.

# 7. ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES NATIONALES

## Note de méthodologie sur l'évaluation de la qualité des données

La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évaluées la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Indicateurs démographiques	Valeur	Évaluation
Population (en millions)	21,7 (2014)	2
Enfants (0-14 ans) (en milliers)	9 312,7 (2014)	2
Adultes (15-64 ans) (en milliers)	11 252,2 (2014)	2
Personnes âgées (65 ans et plus) (en milliers)	092,6 (2014)	2

Indicateurs clés macroéconomiques et sectoriels	Valeur	Évaluation
PIB en prix courants (en milliards de francs CFA)	15 718,2 (2014)	1
Taux de croissance du PIB réel (en %)	5,9 (2014)	1
Taux d'inflation (en %)	2,7 (2015)	1
Solde du compte courant(en % du PIB)	4,3 (2014)	1

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation des 15-25 ans (en %)	80 (2011)	1
Rapport filles-garçons dans l'enseignement primaire	0,99 (2014)	1
Rapport filles-garçons dans l'enseignement secondaire	0,98 (2014)	1
Taux d'activité (en %)	72,1 (2014)	1
Taux de chômage des jeunes (en %)	6,4 (2010)	1

Santé	Valeur	Évaluation
Prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (en %)	14,8 (2014)	1
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)	112 (2014)	1
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	66 (2014)	1
Taux de mortalité néonatale	28 (2014)	1
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000)	782 (2011)	1
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	64,7 (2014)	1
Taux d'utilisation de la contraception	34,4 (2014)	1
Taux de prévalence du VIH chez les 15-25 ans (en %)	3 (2014)	1

Pauvreté	Valeur	Évaluation
Population en dessous du seuil de pauvreté national (en %)	37,5 (2014)	1

### Code des sources de données

1. Institut national de la statistique
2. Bureau central des recensements et des études de population

## RÉFÉRENCES

Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) (2005), *Annexe conjoncture*, juillet 2015.

Bureau central des recensements et des études de population (BUCREP) (2014), *Rapport national sur l'état de la population*, édition 2014.

Centre du commerce international (CCI) (2015). Auteurs: calculs à partir de la base de données ITC MAcMap, disponible à l'adresse [www.macmap.org](http://www.macmap.org).

Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2015), *L'indice africain d'intégration régionale en Afrique: nouveaux résultats*, document présenté à une manifestation parallèle à la huitième Conférence des ministres de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba, le 16 mars 2015.

Commission économique pour l'Afrique (CEA) et Commission de l'Union africaine (CUA) (2013), *Rapport économique sur l'Afrique 2013: « Tirer le plus grand profit des produits de base africains: l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique »*

Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission de l'Union africaine (CUA) et Banque africaine de développement (BAD) (2013), *État de l'intégration régionale en Afrique VI*, par.3-4, Addis-Abeba

\_\_\_\_\_ (2012), *État de l'intégration régionale en Afrique V: « Vers une zone de libre-échange continentale africaine »*, Addis-Abeba.

\_\_\_\_\_ (2015), *Rapport sur l'état d'avancement des progrès réalisés dans les zones de libre-échange régionales au niveau des communautés économiques régionales, aussi bien dans les Zones de libre-échange tripartite que dans les autres*

*communautés économiques régionales*, document présenté à la huitième Conférence des ministres africains du commerce, Addis-Abeba, 8-15 mai 2015.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), base de données UNCTADStat (2015), disponible à l'adresse: <http://unctadstat.unctad.org/>

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2015), *Rapport sur l'investissement dans le monde: « Réformer la gouvernance de l'investissement international »*, Genève, juin 2015. [http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2015overview\\_fr.pdf](http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2015overview_fr.pdf)

Division de statistique du Secrétariat de l'ONU (2015), Auteurs: calculs à partir de la base de données de UN Comtrade consultée à l'adresse <http://comtrade.un.org> et des comptes nationaux, données disponibles sur <http://data.un.org>.

Electricity Development Corporation (EDC) (2011), *La relance du pool énergétique camerounais: enjeux et perspectives*, 2011.

Fonds monétaire international (FMI) (2015), *Perspectives économiques mondiales*, octobre 2015.

Institut national de la statistique (INS) du Cameroun (2015), *Rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015*.

\_\_\_\_\_ (2014), *Les comptes nationaux de 2014*.

\_\_\_\_\_ (2014), *Présentation des premiers résultats de la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages de 2014*. [http://slmp-550-104.slc.westdc.net/~stat54/downloads/2015/Premiers\\_resultats\\_ECAM\\_4\\_VF.pdf](http://slmp-550-104.slc.westdc.net/~stat54/downloads/2015/Premiers_resultats_ECAM_4_VF.pdf)

\_\_\_\_\_ (2013), *Annuaire statistique du Cameroun 2013*. En ligne: <http://www.statistics-cameroon.org/news.php?id=259> (consulté le 8 déc. 2015).

\_\_\_\_\_ (2011), *Annuaire statistique du Cameroun 2011*.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2015), *Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays en développement 2015*. Versements, engagements, indicateurs par pays, Paris.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2015), *Rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015*.

\_\_\_\_\_ (2014), *Rapport sur le développement humain 2014*.

République du Cameroun (2015), *Examen national 2015 de l'Éducation pour tous*, Comité national de pilotage de l'éducation pour tous du Cameroun.

\_\_\_\_\_ (2015), *Tableau de bord des finances publiques* Ministère des Finances du Cameroun.

\_\_\_\_\_ (2014), *Impact de la crise sécuritaire aux frontières sur l'économie camerounaise*, Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du Territoire (MINEPAT).

\_\_\_\_\_ (2012), *Étude sur les conditions de bénéfice du dividende démographique au Cameroun* Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du Territoire (MINEPAT).

\_\_\_\_\_ (2011), *Loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun*, Assemblée nationale du Cameroun.

\_\_\_\_\_ (2009), *Cameroun: Vision 2035*, Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du Territoire (MINEPAT).

Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS) (2015), *Aperçu de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale*. En ligne: <http://www.resakss.org/region/eccas> (consulté le 8 déc. 2015).

Union africaine (UA) (2013), *Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015*, Addis-Abeba

